

Nantes, février 2019

Commission permanente du vendredi 8 février 2019

La Région soutient la ruralité en Maine-et-Loire

La Commission permanente du Conseil Régional, réunie le vendredi 8 février 2019 à l'Hôtel de Région sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 1^{ère} enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 2,8M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 203 795 € à 11 projets en Maine-et-Loire. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région est présente auprès des acteurs locaux.

6 projets en Nord Loire

Saint-Martin-du-Bois : une aide régionale de 5 352 € pour une brasserie artisanale ^{*(1)}

Au titre du dispositif « MACS », l'entreprise « Brasserie Alpaca, Romain Debain » va bénéficier d'une subvention pour acheter des équipements professionnels et installer des panneaux photovoltaïques.

Loire-Authion – Brain-sur-l'Authion : une aide régionale de 50 000 € pour aménager la voirie ^{*(2)}

Venant d'Angers, l'artère principale de la rue de la Croix de Bois est à l'origine d'un flux important de véhicules dû notamment aux lotissements récents et qui sera renforcé par le projet de la ZAC Buissons Belles Gantières à venir. Ainsi, la Commune déléguée de Brain-sur-l'Authion a décidé d'aménager cette voie avec l'installation de deux zones d'arrêt de bus, la création d'une aire de covoiturage et d'une piste cyclable.

Segré-en-Anjou-Bleu : une aide régionale de 8 611 € pour une entreprise de mécanique automobile ^{*(1)}

Au titre du dispositif « MACS », l'entreprise « Nord Anjou Automobiles » va bénéficier d'une subvention pour acquérir deux véhicules de dépannage, réaliser des travaux de rénovation et équiper ses ateliers.

Segré-en-Anjou-Bleu : une aide régionale de 15 307 € pour l'église de Sainte-Gemme-d'Andigné ^{*(3)}

Construite au XIX^{ème} siècle, l'église Sainte-Gemmes est inscrite aux Monuments Historiques depuis 2014 et nécessite des travaux de restauration des arcs-boutants et des contreforts de la façade ouest.

Morannes-sur-Sarthe-Daumeray : une aide régionale de 12 000 € pour mettre aux normes une station-service ^{*(2)}

Afin de maintenir la présence de la seule station-service de la Commune déléguée de Daumeray, la municipalité a décidé de mettre aux normes cet équipement avec le remplacement des cuves et de la tuyauterie.

Soulaire-et-Bourg : une aide régionale de 43 573 € pour réaménager le centre-bourg ^{*(2)}

Dans le but de sécuriser la circulation dans le centre-bourg, la municipalité va engager des travaux de voirie pour créer un cheminement piéton dans le respect des normes d'accessibilité, développer le stationnement, rénover la voirie et limiter la vitesse sur les Routes Départementales.

5 projets en Sud Loire

Chavagnes : une aide régionale de 6 547 € pour un salon de coiffure ^{*(1)}

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », l'entreprise « L'Atelier Coiffure » va bénéficier d'une subvention pour réaménager le salon et améliorer l'accueil et le confort des clients.

Beaupréau-en-Mauges – La Chapelle-du-Genêt : une aide régionale de 30 000 € pour créer une liaison douce ^{*(2)}

Inscrites dans un objectif de mobilité durable, les deux Communes déléguées veulent aménager un espace dédié aux vélos et aux piétons les reliant sur près de 3km, indépendamment de la voirie et sécurisant l'accès des deux-roues au lycée Julien Gracq à Beaupréau.

Val-du-Layon – Saint-Aubin-de-Luigné : une aide régionale de 22 933 € pour aménager la place de l'église ^{*(2)}

Dans un souci de sécurisation du centre-bourg, la municipalité va aménager le cœur du village autour de l'église de Saint-Aubin-de-Luigné en mettant aux normes d'accessibilité la voirie, en diminuant la vitesse et en optimisant le stationnement notamment pour faciliter l'accès aux commerces.

Beaulieu-sur-Layon : une aide régionale de 5 472 € pour rénover le préau de l'école ^{*(2)}

Réalisé en 1993, l'actuel préau de l'école Louis Froger a subi des intempéries et a nécessité une mise en sécurité. La municipalité a donc décidé de reconstruire une nouvelle structure métallique.

Gennes-Val-de-Loire : une aide régionale de 4 000 € pour le Festival Flamenco en Loire ^{*(4)}

Tous les deux ans, l'association Eoliharpe – Angers organise le Festival Flamenco en Loire avec des concerts, du cinéma et des conférences programmés un week-end en juin. Pour la 3^{ème} édition organisée du 21 au 23 juin, la ville d'Algésiras sera mise à l'honneur.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 30 subventions ont été attribuées pour un montant global de 228k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 6 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit le combat régional pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 41 subventions ont été attribuées pour un montant global de 1,9M€ en Pays de la Loire.

***(3) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 24 subventions ont été attribuées pour un montant global de 594k€ en Pays de la Loire.

***(4) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décroisement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 10 subventions ont été attribuées pour un montant global de 59k€ en Pays de la Loire.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92